

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Band: 15 (1969)
Heft: 5

Rubrik: Tribune libre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tribune libre

Lettre ouverte aux Suisses de Paris

Chers compatriotes,
Dans son numéro 2 de février 1969, le Messenger Suisse de France a publié un article de Mademoiselle Béatrice Frey, que je remercie encore au passage, sur le Cercle Commercial Suisse de Paris ; ce qu'il est, ce qu'il fait, ce qu'il représente pour la colonie suisse et pour nos jeunes compatriotes, ainsi que pour la Suisse toute entière. Ce Cercle dont la fondation remonte à 1881, a été pendant de longues années le centre et le lieu de ralliement de la colonie suisse de Paris. Selon les Anciens, les soirées familiales, dansantes, récréatives, de même que les nombreuses conférences organisées par le Cercle, étaient toujours bien fréquentées, on refusait même du monde, faute de place. Il est vrai qu'à l'époque le Cercle avait encore une Brasserie, ce qui simplifiait les questions de ravitaillement.

Durant la guerre, l'école du Cercle fut fermée. Ses locaux furent en partie réquisitionnés par notre Ambassade pour y loger les services du centre d'accueil. Les Suisses restés à Paris bénéficièrent durant les années d'occupation de colis de denrées qui leur étaient envoyés de Suisse et répartis par le Cercle. Inutile de souligner particulièrement l'utilité du Cercle et tous les services qu'il a pu rendre à l'époque à de nombreux compatriotes en détresse. Le Cercle en 1946 comptait quelque 2 000 adhérents ; nous ne sommes plus que 650 aujourd'hui, dont 120 sont domiciliés en Suisse. Après la guerre, les Suisses sont revenus en grand nombre en France, puisqu'on en compte quelque 90 000 aujourd'hui, soit près du 1/3 de ce que l'on

appelle de nos jours la cinquième Suisse.

A partir de 1946, le Cercle reprit ses fonctions normales. Il a réouvert son école professionnelle destinée particulièrement aux jeunes Suisses et Suissesses sortant d'apprentissage et désireux de se perfectionner en français et de s'initier à la culture française.

Le bureau de placement gratuit n'a lui jamais interrompu son activité, même pas durant les années de guerre. Depuis quelques années 450-500 jeunes gens sont placés chaque année par ses soins et ce, grâce au dévouement de Maître Burger. Le Cercle est depuis 1946 redevenu le siège de la plupart des Sociétés helvétiques de Paris. Hélas, les présidents de ces sociétés se plaignent que leurs effectifs sont en continuelle diminution, malgré l'augmentation du nombre de nos compatriotes. Ces derniers font montre d'un manque d'intérêt décourageant, qu'il s'agisse de la gymnastique, des sociétés de chant ou de sport, etc... A quoi cela tient-il ? Aux changements d'habitudes issus des années de guerre, à la T.V., à la contestation ? Que sais-je encore ?

Je pense toutefois que la première condition à créer pour redonner vie à toutes ces institutions est de leur mettre à disposition un lieu de rencontre agréable. Or, il faut bien reconnaître que, aujourd'hui, l'aspect du Cercle n'est pas très accueillant. Les bureaux, les salles de réunion et de lecture sont vétustes, les couloirs obscurs et la salle de fête manque de gaieté et d'ambiance. Le tout aurait un besoin urgent de rénovation de mobilier et de rafraîchissement général.

Mais pour cela, vous le pensez bien, il faut de l'argent, beau-

coup d'argent. Les Suisses de Paris et environs seront-ils incapables de maintenir et continuer ce que nos prédécesseurs ont su créer ? avec peut-être plus de difficultés qu'aujourd'hui ?

Le but de cet article est de faire comprendre à chaque Suisse résidant à Paris et en France, que le Cercle Commercial Suisse est une institution quasi d'utilité publique et qu'il est du devoir de tous ceux qui en ont les moyens d'y adhérer. La cotisation annuelle n'est que de F 15 au minimum. Vous pouvez adhérer au Cercle Commercial Suisse en versant simplement cette somme au C.C.P. Paris 1342-23 ou en nous la faisant parvenir par tout autre canal. Notre secrétariat vous adressera sans autre formalité votre carte de membre et vous pourrez alors, si vous le désirez, participer activement à tous nos travaux et même faire des suggestions. Ce faisant, vous encouragerez le Conseil d'Administration dans son travail bénévole, vous contribuerez au maintien d'une œuvre utile à la Suisse toute entière et vous participerez à la réanimation du premier centre culturel suisse instauré à Paris.

Dans l'espoir que cet appel sera compris et entendu, je vous présente, chers compatriotes, mes très sincères salutations.

D. Valli
Président
du Cercle Commercial
Suisse.

